



CLASSIQUES
GARNIER

LIZÉ (Émile), « En marge du *Barbey amoureux et dupe* de R.-L. Doyon », in
BERTHIER (Philippe) (dir.), *La Revue des lettres modernes. Sur Un prêtre marié*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16911-6.p.0173](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16911-6.p.0173)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1985. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

EN MARGE DU *BARBEY AMOUREUX ET DUPE*
DE R.-L. DOYON

par ÉMILE LIZÉ

EN 1934, René-Louis Doyon publiait, à partir de documents inédits qui lui furent confiés par Louise Read, son partisan *Barbey d'Aurevilly, amoureux et dupe*. Il en fut tiré 30 exemplaires sur Hollande van Gelder par les soins de la maison d'éditions Corrêa. L'exemplaire n° 25 que possède la bibliothèque de l'Université d'Ottawa offre la particularité d'avoir très probablement appartenu à l'auteur qui y a ajouté un certain nombre de documents originaux présentement montés sur onglet en appendice.

De la main de Louise Read, on y trouve notamment « l'enveloppe contenant les documents communiqués, copiés par L. Read, pour R.-L. Doyon » (fac-similé p. 112), « la lettre de L. Read concernant les documents révélés dans ce volume » (2 pages, fac-similé p. 80), une copie de la lettre cinglante du premier biographe de Barbey, Charles Buet, à M^{me} de Bouglon, refusant les avances de la baronne. D'un plus grand intérêt est la lettre autographe de Marius Boisson dont le contenu est publié p. 164 et qui identifie Pauline H. à Pauline Héricey, veuve d'un imprimeur; mais, contrairement aux insinuations de Doyon, M. Boisson précise : « *Je ne pense pas que Barbey*

ait couché avec Pauline. Elle en eût été trop fière et me l'aurait dit [...]. Je ne pense pas que vous puissiez inscrire Pauline au tableau de Barbey.»

Les autres documents copiés par L. Read ont trait aux épisodes burlesques du procès en diffamation intenté par Joséphin Péladan à Léon Bloy et au directeur de *La Plume*, Léon Deschamps, qui eut lieu devant la neuvième chambre correctionnelle présidée par M. de Bois l'Isle, le 21 octobre 1891¹. Quoique le Sâr se fût rétracté d'avoir laissé écrire dans *La France* que Léon Bloy s'était opposé à la venue d'un prêtre au chevet de Barbey, le clan Read ne pouvait laisser passer une si belle occasion d'atteindre M^{me} de Bouglon. Tous les moyens sont bons comme en témoigne cette lettre de l'Ingénieur Paul Haag, professeur à l'École des Ponts et Chaussées, à Péladan : « *Monsieur, j'ai eu le tort de vous garder plus de trois ans le secret sur la lettre que j'ai reçue de vous. Dans les circonstances présentes, je ne puis me soustraire au devoir de défendre la mémoire de mon ami et ceux que vous attaquez. Je vous déclare donc que je déposerai contre vous le 23 juillet.* »². Il écrira également au tribunal la lettre suivante :

Monsieur le Président du Tribunal,

Les récentes lettres et propos de M. Joséphin Péladan imposent à ma conscience le devoir de déclarer qu'en avril 1888 déjà, au début même de la maladie que fit un an avant sa mort B. d'A., j'ai reçu de lui une lettre infâme que je ne veux pas qualifier. Ne connaissant nullement M. Péladan, j'eus le tort de lui garder le secret sur sa démarche. Si j'avais alors fait connaître à mon ami les viles intrigues dont la loge de son portier était le théâtre, je lui aurais épargné de grandes tristesses, et de cruels regrets à ceux qui l'aimaient.²

Poussé par Armand Hayem, le Sâr avait sans doute reproché à Paul Haag, comme aux autres membres de l'entourage du malade de la rue Rousselet, de tenir Barbey loin des secours de la religion. Devant le Tout-Paris littéraire, l'avocat de Péladan, M^c Le Senne, en essayant de « *justifier les prétentions de son client qui estimait à dix mille francs les dommages causés à son honneur de mage [...], ne réussit qu'à exciter l'hilarité*

de l'auditoire »¹. Après la brillante plaidoirie de l'avocat moscovite M^e Ourousoff pour Bloy et de M^e Labori pour la défense de *La Plume*, le procès fut renvoyé à huitaine. « *Tout s'est bien passé [écrivit L. Read à Haag, le 23 octobre 1891], mais je ne sais pourquoi on a remis Bloy à huitaine tandis qu'on condamnait si joliment Péladan aux dépens pour avoir été appelé par Salis³ ce que vous savez [...] et qui est difficile à écrire et d'ailleurs, était en petits caractères* »². Les temps étaient déjà loin où la compagne de Barbey remerciait le Sâr Péladan de ses ouvrages aux dédicaces dithyrambiques et lui écrivait sur un ton complice :

Cher Monsieur, merci mille fois de votre livre que je trouve ici; merci de votre infiniment trop aimable dédicace.

Je tiens à vous en remercier tout de suite, mais encore bien plus à vous dire que c'est Mr d'Aurevilly qui m'a empêchée de venir le chercher les deux soirs. Vous comprendrez ce que je veux dire là, à demi mot, *entre nous*. Je ne trouvais pas du tout que je ne pusse pas le faire sur votre désir, cher Monsieur. Vous me comprenez, n'est-ce pas? Et vous savez bien comment je suis!

À vous, Louise Read⁴

Le 28 octobre, Péladan était débouté de son action et condamné aux dépens.

1. Voir Joseph BOLLERY, *Léon Bloy* (Paris, Albin Michel, 1949), t. II, p. 448.

2. Copie L. Read.

3. Le 21 mars 1891, *Le Chat noir* avait paru avec son titre flanqué de cette mention : « *Secrétaire de la rédaction Joséphin PÉLADAN (sâr) Derrière éprouvé.* » Péladan assigna Rodolphe Salis, directeur du journal, en diffamation et perdit son procès (voir J. BOLLERY (*op. cit.*), p. 410 *passim*).

4. Carte-lettre autographe, avec l'adresse suivante : « Monsieur Joséphin Péladan, 24 rue Pigalle, Paris ». Le cachet de la poste porte la date du 14 juin [18]87. L'ouvrage de Péladan est sans doute le troisième roman de l'Éthopée, *L'Initiation sentimentale* (Edinger, 1887).